



Critères d'admissibilité

Le candidat, la candidate ou le groupe de candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Personnalité reconnue qui par son implication dans le milieu horticole aura contribué à l'épanouissement de leur secteur;
- Ses réalisations soient à caractère innovateur ou ayant démontré une vision juste du développement à court ou long terme de notre industrie;
- Ayant dégagé dans le temps une intégrité commerciale basée sur le respect de la clientèle et de ses pairs;
- Se sera démarqué dans le domaine de la culture maraîchère par sa capacité à s'adapter à l'évolution rapide du secteur alimentaire
- Membre de l'APMQ

Critères d'évaluation

Le jury composé des membres du comité promotion évaluera les candidatures en considérant les points suivants :

- Mise en marché;
- Production;
- Intégrité commerciale;
- Engagement de l'entreprise et de ses membres dans le secteur;
- Actions mises en oeuvre en matière de développement durable;
- Particularités de l'établissement;
- Entretien formel en ligne avec le comité de sélection avec des questions préétablies;
- Dépôt de la candidature avant le 30 mai 2026.

RENSEIGNEMENTS SUR PROPOSEUR / PROPOSEUSE

NOM : _____

ENTREPRISE : _____

RELATION AVEC LE CANDIDAT
OU LA CANDIDATE PROPOSÉ(E) : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : _____

RENSEIGNEMENT SUR LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE PROPOSÉ(E)

NOM DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE : _____

NOM DE LEUR ENTREPRISE : _____

MUNICIPALITÉ : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : _____

SECTEUR D'ACTIVITÉ PRINCIPAL : _____

TAILLE DE LA FERME : _____

1. POURQUOI PENSEZ-VOUS QUE CETTE PERSONNE SERAIT UN BON CANDIDAT OU UNE BONNE CANDIDATE POUR ÊTRE RÉCIPiendaIRE DU PRIX MOISSON D'OR, QU'EST-CE QUI LES DISTINGUE SELON VOUS ? (MAXIMUM 500 MOTS)

Nous vous remercions d'avoir proposé une candidature. Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour passer à la prochaine étape, qui consiste en une entrevue avec le comité de sélection.